



Ci-dessous l'article paru dans Le Parisien le 3 novembre 2009 et la communication du groupe Soufflet du même jour, propriétaire des silos et des moulins de Corbeil.

Un silo menace d'exploser près d'un site Seveso à Grigny-Essonne

Hier soir, la zone était toujours sous la surveillance des pompiers. C'est le premier incident du genre dans cette entreprise située à proximité d'un dépôt pétrolier.

Julien Heyligen 03.11.2009

Un silo à céréales rempli de 620 t de maïs était hier soir toujours placé sous la surveillance des sapeurs-pompiers à Grigny. Situé entre les zones classées Seveso des réservoirs d'hydrocarbures de la société CIM et les installations d'Antargaz, il menaçait de prendre feu. Les techniciens d'Air Liquide devaient intervenir à 20 heures pour remplacer l'atmosphère explosive du silo par un gaz neutralisant, de l'azote liquide, afin de prévenir toute déflagration et de permettre la vidange du silo. La manipulation devait durer plusieurs heures.

C'est vers 12 h 30 que les responsables de la société Soufflet Agriculture ont constaté la présence de points d'échauffement. La température des grains atteignait 85 °C. L'alimentation électrique de la structure a été coupée. La société Antargaz a, elle, cessé tout transport de produit et armé son dispositif de refroidissement des wagons. Une vingtaine de véhicules de pompiers ont été déployés sur place. Si aucune évacuation n'a été décidée, un périmètre de sécurité de 150 m a été mis en place. « C'est la première fois que cela arrive », explique un employé de Soufflet Agriculture. Dans l'après-midi, quelques ouvriers patientent à l'entrée du site.

Deux motards de la police filtraient la circulation. Toutes les trente secondes, un camion rebroussait chemin.

« Il faut obéir. S'il y a des risques, il vaut mieux être prudent, raconte un employé d'une société de la zone, au volant de sa camionnette. Je n'ai pas envie de finir en mille morceaux. »

Cet incident intervient alors que des travaux d'extension sont en cours sur le site de la CIM. D'ici un an, quatre nouvelles cuves destinées au stockage d'hydrocarbures verront le jour. Une construction que regrettent les élus locaux. « Cet incident conforte ma position, lance le maire PC de Grigny Claude Vazquez, qui a déposé deux recours contre le projet. Cela prouve qu'il existe des risques pour la population. »

Georges Tron, député-maire UMP de Draveil, la ville voisine, s'indigne : « On nous bassine avec le principe de précaution et on autorise des sites dangereux à proximité d'habitations. C'est une aberration administrative. »

Le Parisien

Mesdames, Messieurs,

Conscient des inquiétudes que peuvent soulever l'incident ayant lieu dans un silo de céréales dans la commune de Grigny, nous souhaitons vous faire part des points suivants.

L'article 11 de l'arrêté ministériel du 29 mars 2004 relatif aux silos (modifié par l'arrêté du 23 février 2007, Article 5) stipule que :

"Les cellules de stockage des silos béton fermées doivent être conçues et construites afin de permettre l'inertage par gaz en cas d'incendie."

Conformément à cette prescription, sachez que l'ensemble des cellules béton fermées du site Moulins Soufflet de Corbeil Essonnes est équipé de dispositifs d'inertage. Lors de son inspection annuelle du 4 septembre 2009, la D.R.I.R.E. à constaté par sondage "la présence de dispositifs d'inertage au niveau bas des cellules (silo2)".

Notre site est doté d'un Plan d'Intervention Interne ayant pour objet de définir :

- la conduite générale à tenir en cas d'incendies hors feu de silo,**
- la conduite à tenir pour un incendie localisé dans un silo,**
- l'organisation pour la remontée d'information et la diffusion de l'information.**

Ce Plan d'Intervention Interne intègre pour chaque configuration de cellule de stockage de céréales présente sur le site :

- les actions à mener en cas de feu de silo**
- le listing du matériel d'inertage à disposition sur site**
- le mode opératoire d'inertage**

Soucieux d'améliorer continuellement la maîtrise de la sécurité sur notre site, la rédaction d'un Plan d'Opération Interne (POI) est en cours et succédera au Plan d'Intervention Interne. Le POI intègre notamment l'indication des phénomènes dangereux déterminés par notre étude des dangers. Le POI sera validé en concertation avec le SDIS et soumis à la DRIRE. Le but étant, en cas d'incident, de garantir une intervention coordonnée des secours. De plus, dans ce but, des exercices sont effectués régulièrement par le SDIS sur notre site.

Concernant le sinistre de Grigny, il a été déclaré hier en début d'après midi par le personnel du Groupe Soufflet, dès sa connaissance. La silothermométrie installée a permis de détecter immédiatement une anomalie. Les pompiers sont intervenus très rapidement sur les lieux.

Pour mémoire la rotation des stocks de blé au moulin de Corbeil est inférieure à 10 jours alors que Grigny peut stocker plus longtemps.

Le Groupe Soufflet a également fait intervenir immédiatement une société spécialisée en inertage. Vers 20h30 hier soir, la cellule était mise sous azote et, le sinistre maîtrisé grâce à la bonne coordination des secours et du personnel du silo.

A l'heure actuelle, le silo est en cours de vidange sous la surveillance des services d'incendie.

Je me tiens à votre disposition si nécessaire.

Meilleures salutations

**Dominique SIMON
Directeur des Opérations**

[Note de CEE : directeur des Moulins Soufflet à Corbeil-Essonnes]